

La compréhension que Brincour rencontrait auprès de la Gauche avec ses idées tendant à réformer les impôts — il était rapporteur de la loi concernant les impositions communales (session 1903/04) — le rapprocha de nouveau des libéraux qui l'étonnaient cette fois-ci par leur condescendance à faire des sacrifices.<sup>33)</sup>

La défense aux élèves de l'Athénée d'assister aux conférences de l'Extension Universitaire de Bruxelles, dont celle du professeur Dollo, avait fait scandale dans les milieux éclairés. Aussi Brincour ne se fit-il pas faute d'interpeller le Gouvernement au cours de la séance de la Chambre du 20. 1. 1903.

Tout en se prononçant pour l'autorisation à donner aux élèves des Cours Supérieurs, Brincour ajouta: «Si j'étais professeur de religion — et c'est une opinion que j'ai exprimée ici il y a peut-être 24 ans — je laisserais mes élèves aller à ces conférences, j'irais là moi-même, et dans les classes supérieures . . . je rediscuterais avec eux ces problèmes, ils se feraient alors une opinion, et c'est la seule manière pour retenir dans la voie ceux qui veulent y rester, et pour permettre aux autres de se faire une opinion raisonnée, éclairée sur ces questions, et de savoir ce que l'on peut en savoir aujourd'hui; car pour beaucoup de ces questions, il est très douteux que jamais on en trouve une solution.»<sup>34)</sup>

A un certain moment — au sujet de l'affaire Kohn — Robert Brasseur prétendit que Brincour avait été un pourfendeur de curés, ce à quoi Brincour, en le contestant, répondit comme suit: «Il est vrai que je me suis un peu convaincu de la stérilité absolue du libéralisme, mais quand je suis entré dans cette enceinte . . . une des grosses questions que j'ai eues à débattre, c'était la question de l'enseignement secondaire . . . J'ai alors défendu la thèse que l'enseignement de la religion devait rester obligatoire à travers tout l'Athénée, précisément à raison de l'immense importance sociale de la religion catholique. (Rob. Brasseur: Et en 1881 vous vous êtes prononcé pour l'enseignement laïque. — Michel Welter: Il a déjà défendu toutes les thèses. — Hilarité). J'ai défendu cette thèse dès mon entrée à la Chambre, je ne me suis pas attaqué à une prétendue cléricisation de l'Athénée . . . »<sup>35)</sup>

Les attaques venant de la Gauche démontrent à quel point était controversé le personnage de Brincour qui, vers la même époque, avait pourtant prononcé les mots «que le cléricisme était de nouveau dans l'air».<sup>36)</sup>

Un vote assez pittoresque pour la désignation du président de la Chambre eut lieu le 7. 11. 1905: Joseph Brincour et Auguste Laval obtinrent chacun 23 voix aussi bien au premier tour qu'au ballottage; Laval fut élu au bénéfice de l'âge.

Et lorsqu'il s'agissait pour les 44 votants de nommer le vice-président, 25 voix allèrent à Brincour, 18 au Baron de Tornaco et 1 à Adolphe Schmit.<sup>37)</sup>

Brincour pouvait être cinglant dans ses interventions: En voici quelques exemples.

A l'adresse du Ministre d'État P. Eyschen: «Politique! Vous n'avez donc jamais eu une politique!»<sup>37 bis)</sup>